



AET 34

N° 99 AOÛT 2026

BULLETIN DE LIAISON DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE
DE L'HERAULT

1. EDITORIAL DU VICE-PRESIDENT MICHEL ALAUX

Chers amis,

En vous adressant le bulletin trimestriel d'AET 34 précédent au mois de mai, je clôturais mon propos en vous souhaitant un bel et bon été avec moult rencontres familiales et amicales. Je ne soupçonnais pas à quel point nous allions être confrontés à plusieurs périodes de canicule. Comme beaucoup nous nous sommes mis à l'abri pendant les journées de forte chaleur et avons eu le sentiment de passer en mode survie en « zappant » ce trimestre estival et donc, avec un certain sentiment de frustration, nous nous retrouvons bien proches de l'automne. Pour autant et compte tenu de la surmortalité pendant cette période je me dis que beaucoup nous avons de la chance d'en sortir indemnes, certains de nos camarades sont bien affaiblis et ont dû rentrer en établissement spécialisé. Nous pouvons avoir une pensée affectueuse pour eux.

Début août, la traditionnelle sortie opérette a rencontré un vif succès (45 participants). Ce fut un beau moment de retrouvailles pour certains, un spectacle de qualité et haut en couleurs qui, dans l'ensemble a satisfait les amateurs d'opérettes. Merci Jean-Pierre et Martine Mulot qui étaient nos GO. C'est derrière nous et, maintenant, les affaires reprennent pour les AET de l'Hérault avec une sortie organisée à Marsillargues début octobre dans un site que nous ne connaissons pas, chargé d'histoire puisqu'il fut le château de Guillaume de Nogaret. Ne tardez pas à vous inscrire, ce sera la dernière sortie avant la fin de l'année. Christian Rahier, notre GO, vous a joint un court rappel historique fort intéressant. Bonne lecture.

Bonne fin d'été à tous et au plaisir de vous retrouver pour de nouvelles aventures. Bien fraternellement.

Michel ALAUX (58 Tu 64 Ai 65)

1. VIE DE LA SECTION

ILS NOUS ONT QUITTES ...

- **Bernard, Roger, Dandelot (43 Mr 45 La 48)**, décédé le 10 mai 2026 à Romilly-sur-Seine (Aube), à l'âge de 94 ans. La nouvelle nous a été annoncée par le siège. Bernard Dandelot a été adhérent de notre section pendant des années, mais il ne participait que rarement à nos activités. Il a résidé à Montpellier, jusque dans les années 2014, 2015, et jusqu'à cette époque une carte de vœux lui était adressée, puis il a quitté la région sans nous prévenir. La cérémonie religieuse des obsèques a eu lieu en l'église de Saint-Just Sauvage (51260) le 15 mai 2026.

- **Jacques Belleville (42 LB 47 LM 51)**, décédé à l'âge 92 ans, le 20 juin 2026 à l'Hôpital Lapeyronie à Montpellier (34), il était dans la classe de Christian Bordas (44 LB 46 Mr 47 Ai 51) à la Roche-Posay (repli de l'Ecole d'Hériot pendant la guerre) et de la même promotion que Jean Bertin. (47 LM 51). Ce camarade était inconnu de la section de l'Hérault. La crémation a eu lieu le 23 juin 2026 au Complexe funéraire de Grammont de Montpellier.

- **François Mauduit (45 Tu 49)**, décédé à l'âge de 94 ans, le 7 juillet, obsèques le 15 juillet au funérarium de Montauban. François était de la même promotion qu'André Daverdisse (décédé), Etienne Maurence (disparu) et Paul Maupas.

Nous présentons aux familles éplorées nos très sincères condoléances.

MODIFICATIONS A L'ANNUAIRE

- **Jean-Daniel Panis** (80 LM 84) a changé de numéro de portable, nouveau numéro : 06 84 44 68 87.
- Suite au déménagement de Françoise et **Gérard Humez** (48 Ai 51 Au 52 LA 54) leur nouvelle adresse est : 668, chemin du Mesnillet 27340 Criquebeuf-sur-Seine, le reste sans changement.
- Suite au départ en EHPAD de **Jean-Paul Leyzat** (41 Bi 42 Tu 46), sa nouvelle adresse est : EHPAD Belle Viste 149, rue du Parc 34980 Saint-Gély-du-Fesc . Port : 06 08 96 98 38 (sans changement), Tél provisoire : 04 67 60 17 00

NOS MALADES

Nous pensons à vous et à vos familles. N'hésitez pas à nous contacter si vous le souhaitez.

2. ACTIVITES PASSEES

DIMANCHE 2 AOÛT SORTIE OPERETTE A LAMALOU-LES-BAINS

Opérette à Lamalou dimanche 2 août : Organisateur Jean-Pierre Mulot.

« **À la Jamaïque** » opérette en 2 actes et 8 tableaux de Raymond Vinci, sur une musique de Francis Lopez. Déjeuner à l'Hôtel-Restaurant des Thermes à Lamalou-les-Bains.

« **Les AET 34 à la Jamaïque**

Après le Brésil l'an passé, les AET 34 se sont offert cette année une virée à la Jamaïque. Profitant d'une croisière Lamalou-les-Bains – Kingston, ils ont pu profiter de décors paradisiaques, hauts en couleurs, de la gentillesse des autochtones.

Christian Rahier a pu faire un selfi avec Usain Bolt, Seul point noir: nous avons été déçus par le canard jerk !!

En vrai, la sortie traditionnelle à Lamalou-les-Bains a réuni 45 Tamalous pour le festival d'opérettes. Francis Lopez nous a conviés « à la Jamaïque » les Luis Mariano, Georges Guétary, Annie Cordy et autres Jane Sourza ont de dignes et talentueux successeurs qui nous ont enchantés.

Autre destination – encore inconnue – pour l'an prochain à programmer ».

Jean-Pierre Mulot (57 Ai 65 LF 66)

REMISE DES PRIX ET CEREMONIE DE FIN D'ANNEE DANS NOS ECOLES

Comme chaque année, les Ecoles militaires d'Aix, d'Autun, de Saint-Cyr-l'Ecole et de Bourges ont sollicité notre section pour un don pour récompenser les élèves méritants au moment de la distribution des prix. Une fois de plus, nous avons répondu favorablement et avons adressé à chacune des Ecoles un chèque de 60€.

- A Saint-Cyr-l'Ecole : cérémonie le samedi 20 juin, pas de représentant de la section.

- A l'EMPT de Bourges : le vendredi 17 juillet, 4^{ème} cérémonie de fin d'année (cérémonie militaire et distribution des prix), aucun représentant de la section.

- A Autun : La cérémonie de remise des prix du Lycée militaire d'Autun a eu lieu le samedi 20 juin 2026 au quartier Gangloff. Elle a été présidée par Dominique Dufour (78 RE 85 Ai 86), préfet de Saône-et-Loire, suivie d'une prise d'armes de clôture d'année menée par le général de division Lionel Catar (90 Au 92). Notre camarade Régis Garrot (67 LM 74), a représenté la section et a remis personnellement un prix à un élève du Lycée militaire d'Autun, il attend toujours la photo promise, de la remise.

- A Aix-en-Provence : Compte rendu de la cérémonie de fin d'année.

La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte du lycée militaire, quartier Miollis, le samedi 20 juin 2026 à 19h.

Cette cérémonie était placée sous la présidence du général d'armée Vincent Giraud (84 Ai 89), chef de l'état-major particulier du Président de la République. A noter la présence des journalistes de M6 pendant toute la journée au sein du lycée et durant la cérémonie.

Auparavant à 17h, cérémonie de remise des prix des conseils de classe au sein de l'amphithéâtre Cézanne. A cette occasion un prix a été remis par la section AET Hérault à Arthur Chanvert, CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) 1ère année ECO1.

La cérémonie militaire s'est déroulée de 19h à 20h30, avec en particulier la remise de décorations, la mise à l'honneur des cadres quittant l'institution, la remise des prix de prestige (prix du meilleur élève du lycée à Urielle Dansou Gbagou remis par le général d'armée Vincent Giraud qui s'est entretenue avec elle..), la passation du drapeau à la garde montante, le défilé de la 2^{ème} compagnie et les chants de la chorale sous le péristyle.

Un cocktail de fin de cérémonie était servi au foyer du lycée à partir de 20h45.

Belle cérémonie.

Miguel NEANT (61 Tu 66 LM 68 Ai 69)

Des lettres de remerciement ont été adressées à la section par la plupart des chefs de corps.

- **Dimanche 21 juin, cérémonie commémorative au Mont Mouchet**

Etaient présents : Alain BAUDEL, notre nouveau Président général des AET, André Nicaud (52 Tu 58) et son épouse, Robert Faivre (54 LA 62 Au 63) et son épouse. Une gerbe de la section LAC (Lot, Aveyron, Cantal) a été déposée au pied de la stèle des AET.

- **Samedi 27 juin : Soixantenaire de l'école d'Issoire** organisé par l'amicale des AEIT. Plus de 1300 préinscrits ! Pas de représentant de la section.

RENCONTRE AVEC UN DE NOS AÎNÉS

Ayant appris, le départ en EHPAD de notre camarade **Jean-Paul Leyzat** (41 Bi 42 Tu 46) né le 03 Août 1928, suite à son mail du 1 août

« *Je rentre à l'EHPAD de St Gély le 17, et l'alcool y est interdit : si tu trouves un court répit dans ton programme, pourrais-tu venir m'aider à vider ma bouteille de Scotch ? Très amicalement, jp* », j'ai décidé de venir en aide à mon Ancien pour lui rendre service. Connaissant son bar, je n'ai pas hésité et j'ai eu l'idée de me faire accompagner par un whiskyologue réputé en la personne de Christian Bordas (44 LB 46 Mr 47 Ai 51). Après quelques coups de téléphone, l'affaire est organisée et le 5 août c'est la rencontre. L'accueil est chaleureux et les différents whisky sont tous fameux. Jean-Paul Leyzat nous retrace sa carrière, avec ses quatre différentes affectations en Algérie et ses quatre séjours aux Etats-Unis, un à Fort Montmouth dans le New Jersey en tant que sous-officier, et trois à El Paso au Texas pour parfaire ses connaissances sur les Systèmes de missiles sol-air Nike, Ajax, Hercules et Hawk. Sous-officier spécialiste radars dans les Transmissions, il servira comme officier dans l'Artillerie anti-aérienne, et quittera l'armée en 1980 avec le grade de colonel après 34 ans de service.

Christian Rahier (56 Au 65 Ai 66)

3. ACTIVITES A VENIR

➤ **Réunions mensuelles** : les mercredis, 2 septembre, 4 novembre et 9 décembre à Saint-Jean-de-Védas à 14h30 pour les membres du bureau et à 15h30 pour les adhérents. Pas de réunion en octobre, à cause de la proximité avec notre sortie d'automne.

➤ **Samedi 3 octobre sortie d'automne** : Visites guidées du Château de Guillaume de Nogaret et du musée des Traditions Paul Pastres à Marsillargues. Organisateur : Christian Rahier. En annexe vous trouverez l'histoire de Guillaume de Nogaret. Coût 40€ par personne, plus une partie financée par la section. Rendez-vous à 9h45 devant le château. **Pensez à vous inscrire !**

➤ **Le dimanche 10 janvier 2027 déjeuner dansant (étude en cours).**

➤ **Activités nationales et écoles**

- **Samedi 5 Septembre : 60 ans de la 4^{ème} promo d'Issoire** (contact Michel AME mam95520@gmail.com) et **50 ans de la 14^{ème} promo de l'école d'Issoire** (contact Serge Jacquenod (76 Is79) : serge.jacquenod@orange.fr).

- **Samedi 19 Septembre : Cérémonie des 60 ans du Coldo – lycée militaire de Saint-Cyr l'école.**

- **Samedi 10 octobre : Inauguration du Monument aux Morts AET de l'EMPT du Mans.** Participation de Lionel Figuière et Georges Tixeron.

• **Mercredi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice à Saint-Hippolyte-du-Fort.**

- En 2027, anniversaire de la création de l'Ecole d'Aix.

4. COMMUNICATIONS DIVERSES

ANECDOTE : COMMENT DOIS-TU TE CONDUIRE AVEC LES JEUNES FILLES ?
--

Si dès ton jeune âge tu ne sais pas te conduire à l'égard des jeunes filles tu ne seras jamais un homme bien élevé.

En effet les règles de savoir-vivre n'existant pas seulement pour les jeunes gens vis-à-vis des personnes d'âge mur mais aussi de leurs contemporains.

En présence d'une jeune fille tu te lèveras pour lui dire bonjour. Tu attendras qu'elle te tende la main la première. Tu t'effaceras devant une porte pour la laisser passer. Tu cèderas ton siège, ne t'assiéras pas avant qu'elle ne soit assise. Tu l'aideras à enfiler son manteau, etc...

Ce sont là de simples marques de courtoisie, et ne pas vouloir les observer par faux respect humain n'est jamais une preuve de bonne éducation ni même d'intelligence.

La jeune fille doit accepter tes égards sans les revendiquer ni se montrer désinvolte. Elle saura remercier avec simplicité.

Tu dois savoir qu'une jeune fille n'offre jamais de feu à un fumeur, mais peut lui tendre sa boîte d'allumettes ou un briquet. Elle s'abstiendra de souffler l'allumette qu'il lui tend.

Les relations entre les jeunes (garçons et filles) ont pris un caractère de simplicité et il n'est plus question de se recevoir d'une manière cérémonieuse.

Une amitié saine, franche avec des jeunes filles peut être très profitable pour la formation de l'esprit, pour la connaissance de la personnalité féminine et pour les échanges d'idées. Vous pourrez même vous rendre des services mutuellement.

Si tu ne veux pas avoir trop de déboire il faut conserver ce caractère là à ton amitié et éviter le flirt.

N'oublie pas que les filles sont jalouses et susceptibles. Si tu as trop d'effusions sentimentales avec l'une les autres ne te le pardonneront pas et tu auras perdu des amitiés précieuses.

Garçons et filles vont ensemble au cinéma, au théâtre, au concert et se retrouvent volontiers pour faire du sport. Mais mieux vaut sortir à plusieurs ; cela coupera court à tout commérage. N'oublie pas que la réputation d'une fille est vite atteinte.

Mais qui paie l'entrée au spectacle ? Ce devrait être le garçon, mais il n'est pas toujours très riche. Quelquefois même sa camarade disposera de plus d'argent de poche que lui. Est-ce elle qui paiera dans ce cas ? Non ; la jeune fille ne doit pas payer sa place au garçon. Cependant faut-il qu'ils se privent du plaisir d'être ensemble ? Il est admis maintenant que chacun paie sa place. De cette manière la jeune fille conserve d'ailleurs mieux sa liberté car elle n'est pas en dette vis-à-vis de son camarade et cela à son importance.

Comment les garçons et les filles doivent-ils s'appeler au cours de leurs conversations ?

Autrefois ils s'appelaient « Mademoiselle, Monsieur » ; puis quand ils se connaissaient mieux « Monsieur Jean, Mademoiselle Françoise ». Aujourd'hui les présentations étant faites (« Bonjour Monsieur, Bonjour Mademoiselle ») ils arrivent au bout de quelques rencontres à s'appeler par leurs prénoms. L'initiative en appartient à la jeune fille qui dira : « Je m'appelle Monique ; et vous ? quel est votre prénom ? ».

Le tutoiement lui-même ne tardera pas à faire son apparition car de nos jours il est pratiqué dans presque tous les milieux. Cependant le « vous » demeure plus correct.

Suivant le degré de camaraderie, (il vaut mieux dire « camarade » que « ami (amie) », ce dernier terme pouvant donner lieu à une mauvaise interprétation), un échange de cadeaux est admis à l'occasion d'un anniversaire, d'une fête, d'un succès, etc...

De toute manière il ne peut s'agir que de souvenirs sans importance ne consistant jamais un objet de valeur. Il serait mal venu de la part d'un jeune homme d'offrir une bague par exemple, à une camarade. Celle-ci ne pourrait d'ailleurs que la refuser, car l'accepter l'engagerait sur un chemin trop dangereux.

Un bijou ne peut être offert qu'à une fiancée.

Il peut, par contre, offrir un disque, un livre, etc...

La jeune fille peut, elle aussi, offrir un présent à condition de ne pas en prendre l'initiative.

Un échange de photos, d'amateurs surtout, est bien admis.

N'offrir des fleurs en aucun cas.

Extraits du manuel « Notions pratiques du savoir-vivre » avec la citation suivante sur la couverture « La politesse est à l'esprit ce que la grâce est au visage » Voltaire, de l'Ecole militaire préparatoire technique de Tulle adressé à Christian Rahier (56 Au 65 Ai 66) par Louis-Philippe Arsonneau (63 Tu 67 Ai 68).

Ce fascicule de 58 pages de format mi A4 composé de 4 chapitres : tenue et attitude, règles essentielles de la correction militaire, règles essentielles du savoir-vivre et la correspondance était distribué à tous les élèves de l'Ecole dans les années 1960.

D'après mes souvenirs il n'a pas été distribué à Autun de 1956 à 1965, mais par contre je l'ai retrouvé sous une autre forme à l'EMIA à Coët dans les années 1969-1970.

Christian Rahier (56 Au 65 Ai 66)

NOTE DU TRESORIER : POUR LES RETARDATAIRES APPEL DE COTISATION 2026
--

ATTENTION, suite aux décisions de l'assemblée générale de mai 2026 **la cotisation nationale reste fixée à 36€ à 40€.**

- **Pour les AET et sympathisants :**

Cotisation avec magazine papier : 60.00 €

(40.00 € de cotisation nationale + 15.00 € pour le magazine papier et + 5.00 € de frais de fonctionnement de la section)

Remarques : Si vous désirez le magazine en ligne à la place du magazine papier, il ne vous en coûtera que 49 €.

- **Pour les veuves : 27.50 € (sans changement)**

(25.00 € de cotisation nationale + 2.50 € de frais de fonctionnement.

Le magazine papier est gratuit)

MODES DE REGLEMENT

- **Par chèque à l'ordre de : AET Hérault**

Et à adresser au trésorier : Jacques HENNET Résidence du Parc
3, avenue Benjamin Guiraudou 34800 CLERMONT L'HERAULT

- **Par virement à l'aide du RIB : La Banque Postale**

Etablissement : 20041 Guichet : 01009 N° de compte : **0751035N030**

Clé RIB : 28 IBAN ; **FR76 2004 1010 0907 5103 5N03 028**

Titulaire du compte : Association Anciens Enfants de Troupe AET Section Hérault

CHANGEMENT D'ADRESSE

Important : Comme chaque année, l'objectif fixé par le siège est de mettre à jour les coordonnées de nos cotisants (trop de magazines reviennent parce que les adresses sont erronées). En cas de changement d'adresse (**postale** ou internet) ou de numéro téléphone, prévenir notre camarade Georges Tixeron (69 LM 72), domicilié 17, rue d'Engabanac 34430 Saint-Jean-de-Védas.

Port : 06 25 13 72 63 - Email : gamtixeron@gmail.com

SITE INTERNET DE NOTRE SECTION

Pour rester au fait de l'actualité de la section, visitez le superbe site de la section des AET de l'Hérault rénové et actualisé par notre camarade Claude Boudillet (59 Tu 64). Encore et toujours merci à Claude pour ce travail important.

Allez-y ! Vous y trouverez entre autres l'annuaire simplifié, **le nouveau** trombinoscope, les AET célèbres, nos artistes, les comptes-rendus des réunions mensuelles et activités... Un bon moyen pour ceux qui, pour des raisons souvent professionnelles ou peut-être de santé, ne peuvent pas se joindre à nos activités :

<https://www.aet-herault.com/>

**Sur le site vous trouverez des « AET célèbres »
en particulier le chanteur Vianney (06 SC 09),**

le cavalier, le transmetteur, le gendarme, le préfet Christian Prouteau (53 Au 55)

SITE INTERNET DE NOTRE ASSOCIATION NATIONALE : www.ancienenfantdetroupe.org



Les participants
à « la sortie opérette »
à Lamalou-les-Bains
le 2 août 2026.
45 sur les rangs !

Rencontre avec Jean-Paul Leyzat (41 Bi 42 Tu 46), 98 ans le 03 août 2026



Jacques Darnet (40 Mr 44 Au 47 LF 48), né le 18 juillet 1927, a fêté ses 99 ans.